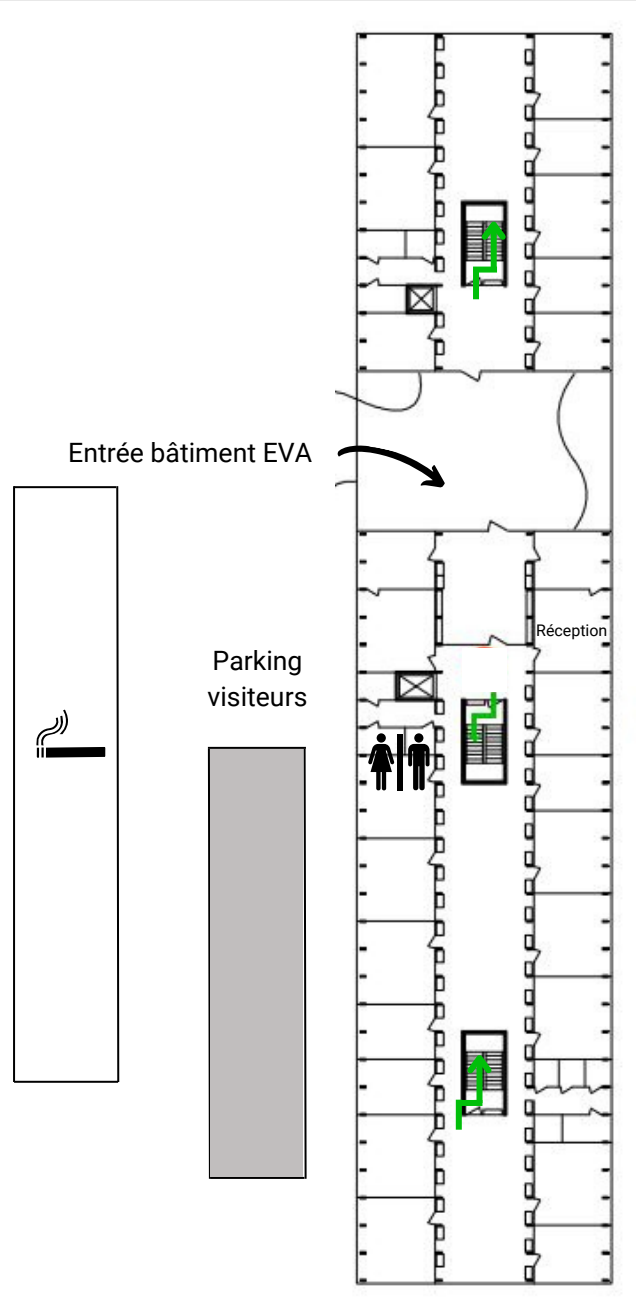
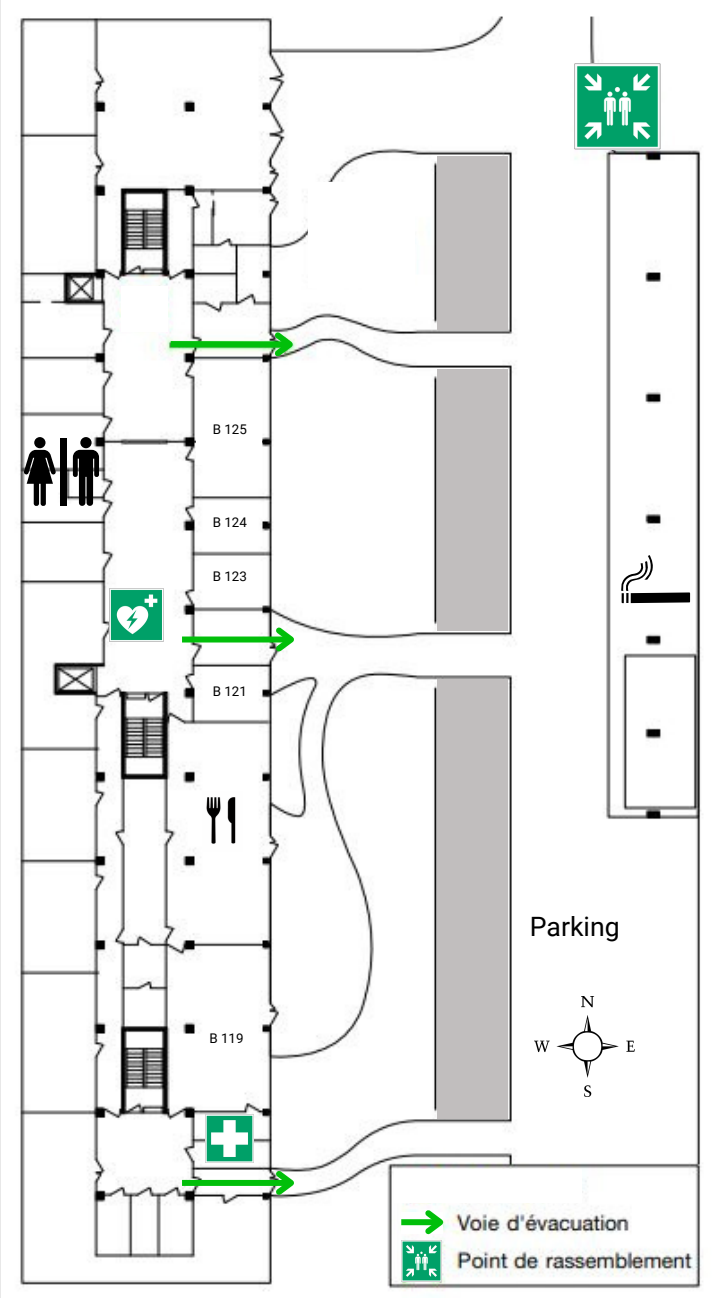


Plan du rez-de-chaussée :



Plan du sous-sol :



**Règles de sécurité
pour les visiteur-se-s
du bâtiment EVA**

Bienvenue dans notre bâtiment

Nous avons à cœur que votre visite se déroule en toute sécurité. Nous souhaitons ici attirer votre attention sur les règles à respecter.

Informations générales

Le bâtiment EVA (eau, environnement, vétérinaire, alimentaire) est une infrastructure sensible.

Pour des questions de sécurité, veuillez rester avec la personne qui vous accompagne. Si vous deviez être amené-e-s à vous séparer, vous pouvez sortir du bâtiment uniquement au rez-de-chaussée ou au sous-sol.

Lorsque vous quittez le bâtiment, veuillez signer le registre de sortie à la réception et rendre votre badge le cas échéant.

Horaires d'ouverture

Réception EVA :
08h00 - 11h30
13h30 - 16h30

Règles

Merci de respecter les pictogrammes suivants :



Il est interdit de fumer à l'intérieur du bâtiment. Un espace fumeur se trouve sur les parkings extérieurs à l'avant et à l'arrière du bâtiment.



L'utilisation de toute source de chaleur externe doit être préalablement autorisée.



Interdiction de photographier et de filmer, sauf si la personne qui vous accompagne vous en donne l'accord explicite.



Respecter les pictogrammes dans les locaux techniques et laboratoires.



Se familiariser avec les plans d'évacuation.



Le point de rassemblement est à l'extérieur du bâtiment, à l'extrémité du couvert véhicules.

Evacuation

Que faire en cas d'évacuation :

- Garder son calme
- Suivre la personne de contact qui vous accompagne
- Sortir du bâtiment en suivant les voies d'évacuation
- Ne pas utiliser les ascenseurs
- Rejoindre le point de rassemblement

Numéros utiles

- Réception du SAAV : 026 305 80 00
- Réception du SEn : 026 305 37 60
- Police : 117
- Premiers secours : 144
- Rega : 1414
- Incendie : 118
- Toxiques : 145

Nous vous souhaitons un bon séjour dans le bâtiment EVA.

SAAV / SEn